

# Venelles *Mag*

Le magazine de la Ville #90 • MARS 2023

## En route vers les mobilités douces

pp. 16 > 20

**ACTUALITÉS** Les résultats du recensement

**VENELLES AVANCE** Bilan de mi-mandat inclus

**ÇA BOUGE** L'Étincelle vue de l'intérieur...



• Toute l'actualité de votre ville sur [venelles.fr](http://venelles.fr)  
 Venelles l'appli  
 Facebook et Instagram  
 Ville de Venelles



• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.  
**communication@venelles.fr**

• Couverture  
 Le nouveau pôle culturel  
 l'Étincelle accessible en vélo.  
 © Mairie de Venelles

# sommaire



## RETOUR EN IMAGES ..... P. 4-7

Les événements marquants de janvier à début mars 2023

## VENELLES AVANCE ..... P. 8-15

- **Actualités** - Résultats du recensement de la population – Nouvelle convention avec la CAF
- **Développement durable** - Les ateliers Fresque du climat® - Une 2<sup>e</sup> Recycllette ! – Venelles roule à l'électrique – Le tri sélectif aussi dans les écoles
- **Jeunesse** - Les enfants s'impliquent dans la commune
- **Sécurité** - Le bilan sécurité pour 2022 – Prévenir le risque inondation
- **Grands projets** - Le chantier de rénovation de la rue de la Reille démarre
- **Travaux** - Nouvelle aire de jeux aux Faurys/La Bosque – La signalétique se déploie au parc des sports



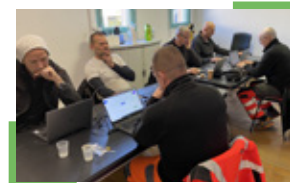
## DOSSIER ..... P. 16-20

Vers plus de mobilités douces



## ILS FONT LA VILLE ..... P. 21-23

- **Zoom sur les services** - Pixmania à la mairie
- **Portrait** – Réserve communale de sécurité civile: 15 ans d'actions
- **Les tribunes des élus**



## CA BOUGE ..... P. 25-28

- **Culture** – L'Étincelle vue de l'intérieur
- **Agenda - A faire** – à voir / à découvrir ce printemps



## VENELLES PRATIQUE ..... P. 29-31

- **Numéros utiles** - Nouveaux professionnels
- **Carnet** - Permanences
- **Pharmacies de garde** - Collecte et tri des déchets
- **Hommage à Jean Devésa**



## Venelles • Mag

*Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)*

**Directeur de la publication** : Arnaud Mercier  
**Rédacteur en chef** : Anne-Claire Frieuh  
**Rédaction** : Anne-Claire Frieuh, Chloé Jacquety, Emmanuel Rufi • **Conception graphique** : Aude Dany • **Photos** : Mairie de Venelles & E. Vieu

**Impression** : CCI • Tirage 4000 exemplaires  
 Dépôt légal à parution  
**Remerciements au comité de relecture composé de** : Sylvie André, Emmanuel Rufi et Françoise Weller  
**Accueil Mairie** : 04 42 54 16 16  
**Service Communication** : 04 42 54 93 27  
 communication@venelles.fr





**« Le pôle culturel L'Étincelle répond aux attentes et ambitions de la population venelloise en matière de dynamique culturelle et événementielle. »**

Édito

### **Lever de rideau pour l'Étincelle !**

Ça y est, les Venelloises et Venellois peuvent désormais profiter de leur nouveau pôle culturel ! La fête d'inauguration se tiendra le samedi 1<sup>er</sup> avril après-midi : nous vous y attendons nombreux !

Ses 2700m<sup>2</sup> sont dédiés au spectacle vivant, au livre, à l'art, à l'apprentissage, à la musique, à l'immersion dans toutes les formes de la culture, mais aussi à l'étude et à la convivialité. Ce site répond aux attentes et ambitions de la population venelloise en matière de dynamique événementielle en complément du parc des sports Maurice Daugé riche de 45 équipements sportifs, modernisé et complété constamment.

Le bien vivre au quotidien passe également par des évolutions nécessaires dans les modes de déplacement. Le dossier de ce magazine consacré aux mobilités vous éclairera sur les actions menées en la matière et les projets programmés. Avec près d'une vingtaine d'initiatives planifiées au sein du nouvel Agenda 2030, cette thématique s'inscrit au cœur de nos préoccupations, pour réussir notre transition urbaine, sociétale et environnementale.

La participation citoyenne et la transparence sont également parties intégrantes de notre Agenda 2030. Cela fait maintenant trois ans que vous nous avez accordé votre confiance et nous souhaitons faire le point avec vous sur le chemin parcouru. Pour cette étape, nous vous proposons un rapide récapitulatif au travers du livret synthétique inclus dans cette revue. Mais surtout, nous vous donnons rendez-vous le 15 mai au soir à l'Étincelle pour un échange sous la forme de questions-réponses, l'occasion de répondre à toutes vos interrogations concernant la gestion de notre ville et ses perspectives. Nous avons hâte de partager ce moment avec vous !

Très bonne lecture...

Arnaud Mercier  
Maire de Venelles  
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône  
Membre du Bureau et Président de Commission  
à la Métropole Aix-Marseille-Provence

#Venelles animée

- 1 - Défi Jeunesse #4 : les talents venellois récompensés à la salle des fêtes.
- 2 - Le centre de loisirs l'Oustau fête ses 5 ans
- 3 - Les vacances à Venelles : arts, sports et loisirs pour les enfants
- 4 - Thé dansant déguisé pour les Seniors !



#Venelles  
Culturelle

- 5 - Dernière ligne droite pour le pôle culturel l'Étincelle !
- 6 - Les élèves d'Emi Dance Studio sélectionnées pour représenter la région PACA au concours de la Confédération Nationale de Danse.
- 7 - Stage d'huile et aquarelle à la MJC Allain Leprest avec l'artiste Petra Wauters.



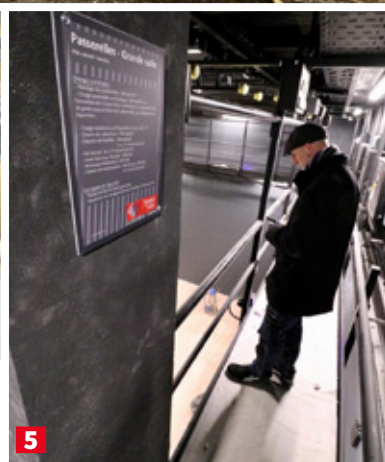
5



7



6



5

#Venelles  
en  
transition

- 8 - Vers plus d'écomobilité aux abords des écoles : lancement du programme Moby
- 9 - La « Fresque du climat » : un rendez-vous mensuel pour la transition.



8



9

#Venelles  
engagée

- 1 - Merci pour vos dons de duvets et couvertures au profit des Restos du Cœur.
- 2 - 12 500 € récoltés pour l'édition 2022 du Téléthon.
- 3 - Hommage à Maurice Daugé, Maire de Venelles de 1977 à 1989, avec une nouvelle plaque du parcours patrimoine qui lui est dédiée.
- 4 - Déjeuner intergénérationnel au restaurant municipal La Campanella.



#Venelles sportive

- 5 - Les Écuries des Quatre Tours labellisées par la Fédération Française d'Équitation.
- 6 - Le Judo Club Venellois vainqueur de la 40e Coupe des Rois à Romans-sur-Isère.
- 7 - Le Speedy Club de Provence en nombre à la course « la Fuvelaine ».
- 8 - Félicitations à Noah Vidal-Cartoux, le capitaine de l'équipe U15 Régional de l'U.S Venelles, qui signe avec le club de foot pro Montpellier Hérault.
- 9 - La Boule venelloise se renouvelle : le nouveau président Kevin Munuera, entouré de ses co-équipiers Lenny Conti et Dylan Barret.
- 10 - Venelles, Terre de Jeux 2024 accueille la délégation japonaise de volley-ball féminin.



## Recensement 2022

# Un développement maîtrisé

8 432 habitants : c'est le résultat définitif du dernier recensement réalisé en 2022. L'augmentation moyenne annuelle entre 2014 et 2020 du nombre d'habitants à Venelles s'établit à 0,2%, pour 0,4 au niveau régional et 0,3% à l'échelle nationale. Tout en demeurant attractive, Venelles conserve sa dimension humaine grâce à la maîtrise de son développement.




## Aides sociales / rappel

# Actualisez votre situation

Seniors, Venellois en difficulté : pensez à mettre à jour votre situation auprès du centre communal d'action sociale afin de pouvoir bénéficier des éventuels dégrèvements conditionnés par

vos ressources : cantine, portage des repas, déjeuners au restaurant municipal, téléassistance, aide de Noël, carte service à la personne, animations... Votre dernier relevé d'imposition ainsi

que d'autres pièces justificatives vous sont demandées pour cette actualisation : quittance de loyer ou taxe foncière notamment.

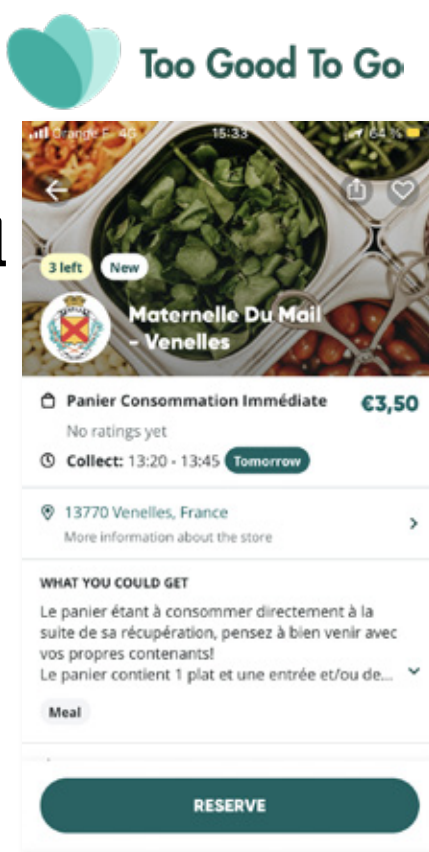
 [d'infos sur venelles.fr](http://d'infos.sur.venelles.fr) ou auprès du CCAS : 04 42 54 98 00

## Lutte contre le gaspillage

# Les cantines sur Too good to go !


La Ville avec son prestataire de cantine Garig, a conclu un partenariat avec l'application Too Good Too Go afin de ne pas gaspiller les repas réservés mais non consommés dans les cantines des écoles venelloises. Pour 3,5€ vous pouvez, selon les stocks restant, récupérer avec votre propre contenant des composants du déjeuner du jour.

 RdV sur l'appli Too Good too Go disponible sur Apple et Android



## À vos agendas

- **Deux ans et demi d'actions pour Venelles.** Le Maire et le Conseil vous convient à une réunion publique de mi-mandat le **15 mai 2023** en fin de journée au pôle culturel L'Étincelle.
- **Vous avez récemment emménagé à Venelles ?** Venez échanger avec vos élus et partager un apéritif convivial le **30 juin 2023** au pôle culturel L'Étincelle.

 **Inscription :**  
[protocole@venelles.fr](mailto:protocole@venelles.fr)



## Coopération pour l'enfance et la jeunesse

# Une nouvelle convention avec la CAF

La Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône et les communes de Venelles, Saint-Marc-Jaumegarde et Vauvenargues s'unissent pour mieux répondre aux besoins des familles.



Signature de la convention avec la CAF le 16 janvier 2023 en mairie de Venelles

La forte dynamique engagée avec la CAF donne lieu à de nouveaux projets, comme des actions d'inclusion, la création d'un Conseil municipal des jeunes, le développement de loisirs virtuels, la création d'un événement festif dédié aux jeunes et l'extension du dispositif de coordinateur-relais petite enfance. Ces actions s'inscrivent dans la convention territoriale globale (CTG) signée par Venelles,

Saint-Marc-Jaumegarde et Vauvenargues pour quatre ans.

### Un projet affirmant des ambitions sociales et familiales.

Il permet de mutualiser et de renforcer :

- l'aide pour la petite enfance, crèches
- l'aide pour l'enfance et la jeunesse concernant l'ALSH et l'accueil de jeunes

- la formation des animateurs, brevet BAFA
- le poste de coordination transversal aux trois communes.

La CTG prend le relais du contrat enfance jeunesse qui liait jusqu'alors la Commune à la CAF. Elle vient compléter le contrat pédagogique déjà en vigueur et le volet solidarité de l'Agenda 2030 de Venelles qui visent à créer encore plus de lien social et intergénérationnel.

## Santé – bien-être

### Du nouveau à Venelles

Une nouvelle maison médicale et bien-être d'initiative privée s'est installée rue de la gare. Outre un cabinet de cardiologie, -elle propose un centre de médecines douces, des praticiens

en psychothérapie, kinésiologie, orthophonie, coaching sportif, psychomotricité et kinésithérapie, des psychiatres, une orthodontiste des cours de Pilates...

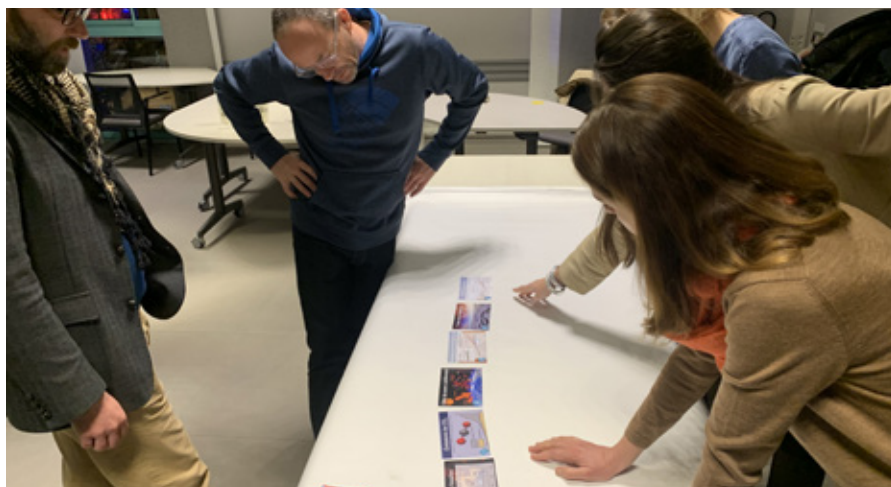


## Dérèglement climatique

# Tout comprendre avec la Fresque

Vous voulez agir pour le climat mais n'avez pas le temps de devenir climatologue ? L'atelier participatif « la Fresque du climat » permet de comprendre les enjeux climatiques pour passer à l'action. Rendez-vous chaque premier jeudi du mois à la mairie de Venelles !

**+** Ateliers programmés en mairie ou dans d'autres lieux en fin de journée.  
Infos sur [venelles.fr](https://venelles.fr)  
Réservé aux adultes.  
Gratuit sur inscription obligatoire sur <https://fresqueduclimat.org>



## Recyclettes

# Et de deux !

Après l'installation de la première « mini déchetterie » de France il y a un an à Venelles, près de l'école Marcel Pagnol, la Ville vient de mettre en place une seconde Recyclette près de l'école des Cabassols. Ces équipements gérés par l'association venelloise Écologie Solidaire sont destinés à la récupération de déchets hors filières de recyclage classique. Bouchons, capsules de café, stylos, cartouches d'encre, petits

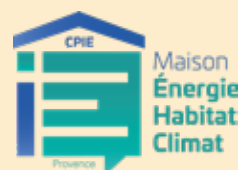
appareils électroniques, piles et lunettes entament une seconde vie en étant valorisés via les filières courtes. Le marc des capsules de café peut être optimisé au sein des jardins partagés et les fournitures scolaires en plastique sont remises à l'association Terracycle qui coopère avec le collège Saint-Eutrope à Aix-en-Provence pour leur transformation en mobilier recyclé. Adoptez le réflexe Recyclette, à portée de main !



### La Maison Énergie Habitat Climat vous guide dans vos rénovations

La Maison Énergie Habitat Climat du CPIE du Pays d'Aix, porte le service public de la rénovation de l'habitat sur le territoire géographique du pays d'Aix et du pays salonais pour la réussite des projets de rénovation énergétique des logements. Quels que soient vos travaux, lourds ou légers et vos ressources, les conseillers France Rénov vous aident à mieux appréhender votre projet techniquement et financièrement.

**+** <http://www.eco-renovez.fr/>  
« Alo Rénov'énergie » :  
04 88 60 21 06



## Énergies plus propres

## Venelles roule à l'électrique

Dans le cadre de l'évolution de son parc de véhicules, la Ville est désormais dotée de deux nouveaux minibus électriques.



Les deux Citroën ë-Jumpy de neuf places ont été acquis auprès d'un concessionnaire de Salon-de-Provence avec le co-financement du Département 13. Équipés d'une motorisation électrique, ils viennent remplacer deux véhicules du même type, à motorisation diesel.

Le premier est attribué au transport des jeunes lors des activités municipales ou extra-municipales. Le second est dévolu au Centre communal d'action sociale, pour les trajets des seniors. Ce minibus est équipé d'une marche rétractable électrique permettant un accès facilité.

Ils ont été dotés d'équipements bluetooth, gps, climatisation pour un plus grand confort de leurs usagers !

**+** d'infos sur les mobilités alternatives dans le dossier en p.16



## Tri sélectif

## Et maintenant les écoles

Après le déploiement de 120 poubelles de tri sélectif dans les bâtiments communaux, c'est au tour des cinq écoles venelloises de s'équiper. Locaux sportifs, mairie, salles mises à disposition des associations... : 28 locaux municipaux avaient été concernés en 2021 par cette évolution du tri des déchets, en cohérence avec les initiatives municipales de réduction des déchets engagées

depuis plusieurs années. Désormais enseignants, agents municipaux des écoles et élèves vont eux aussi trier notamment des emballages - plastique, métal ou carton, grâce à ces containers co-financés par l'ADEME\*.

\* Agence de la transition écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Participation citoyenne

# Les jeunes Venellois s'impliquent

*Avec le lancement du Conseil municipal des jeunes et l'élection de délégués de classe pour siéger à la « commission cantine », un pas en avant a été réalisé quant à l'inclusion de la jeune génération dans les dossiers municipaux. Un processus qui s'est déroulé de manière très protocolaire.*



C'est de la fierté, de la motivation et de l'émotion qui sont ressorties de la première séance d'installation du Conseil municipal des jeunes (CMJ) le 21 janvier dernier en présence du maire Arnaud Mercier.

### 10 jeunes conseillers au CMJ

Sous le regard bienveillant de Brigitte Devésa, sénatrice et marraine de l'instance et de l'Adjointe au Maire Cassandre Dupont qui a porté le projet, dix Venellois ont endossé leur écharpe de jeune Conseiller dans la salle des mariages de la Mairie. Antonin, Aurélien, Constant, Corentin, Evana, Lisa, Margaux, Sacha, Thaïs et Titouan ont ensuite procédé à leurs premiers votes : le règlement intérieur du CMJ et la composition des commissions de travail ont été adoptés à l'unanimité.

Lieu de débat privilégié, le CMJ leur permet de s'impliquer pendant deux ans dans le quotidien et l'avenir de Venelles, sous la houlette de l'animatrice du Tremplin Jeunes. Avec la participation des élus municipaux - Françoise Weller, Virginie Ginet, Sylvie André, Bernard Rouby, Valérie Busso et Denis Ruiz - au sein des groupes de travail, ils se mobiliseront sur les sujets qui intéressent les enfants : « environnement & solidarité », « communication » et « loisirs, culture et animation ». Sont programmées deux réunions en commission par trimestre et trois réunions en séance plénière.

### 40 élèves élus pour la Commission cantine

Parallèlement, la campagne électorale remportait un grand

succès puisque la moitié des élèves venellois se sont portés candidats pour être délégués au sein de la commission menus qui travaille sur les repas servis dans les cantines... Cette instance rassemblait jusqu'alors nutritionniste, chef des restaurants scolaires, parents d'élèves, élus délégué et responsable du service scolaire. Y sont discutés les menus à venir, l'équilibre des repas, l'éveil au goût, les animations etc. Les élèves des trois écoles venelloises élémentaires ont donc voté mi-janvier pour élire leurs camarades qui débattront de ces sujets. Un seul élu par école sera ensuite désigné « rapporteur » pour représenter l'ensemble des enfants aux quatre commissions menus annuelles. [#venellesparticipative](#)

## Délinquance

# Un bilan encourageant

*Le bilan 2022 de la sécurité fait état d'une situation toujours rassurante sur le territoire grâce aux efforts conjugués des forces de l'ordre et des équipements déployés.*

Les 96 caméras installées dans la ville et le logiciel d'analyse des images (BriefCam®) permettent de gérer plus efficacement les conflits et délits. En complément, une dizaine d'équipements de surveillance sont en place pour lutter contre les infractions liées à la préservation de l'environnement. La présence sur le terrain de 10 agents liés à la Police municipale et de la brigade de gendarmerie contribue à une sécurité de proximité de qualité, sur les voies de circulation, aux abords des écoles et en forêt.

Sont en nette diminution les cambriolages et atteintes aux biens, les dépôts sauvages d'ordures. En légère augmentation se trouvent les atteintes à l'intégrité physique, les vols liés



aux véhicules. Mais ce sont les plaintes liées à des escroqueries financières sur internet ou dans un point de retrait de liquide qui sont, comme à l'échelle nationale, en forte accélération. Sur ce sujet, des actions de sensibilisation

sont régulièrement menées par les policiers municipaux auprès des seniors pour les alerter et leur apprendre les bons réflexes à adopter face à ce type d'arnaques en forte hausse. #venellesvigilante

## Risque inondation

# Agir pour prévenir

En parallèle des interventions d'élargissement des réseaux hydrauliques faites par la Commune, propriétaires de terrasses, jardins, terrains ou encore entreprises doivent aussi engager des démarches pour éviter le débordement des eaux de pluie autour de leurs locaux. En nettoyant régulièrement les extérieurs on limite le risque d'inondation, on préserve la ressource en eau et on protège la biodiversité. Le Département des Bouches-du-Rhône organise avec la Ville deux ateliers de sensibilisation et d'explication pour les Venellois.

LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE S'ENGAGE

**VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR MIEUX VALORISER L'EAU DE PLUIE ?**

Et ainsi préserver la ressource en eau et protéger la biodiversité du territoire

Le Département des Bouches-du-Rhône et votre commune vous donnent rendez-vous.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et mieux prévenir les risques inondation, le Département souhaite permettre à chacun de s'impliquer dans une meilleure gestion de l'eau de pluie. Dans ce cadre, le Département organise en mars 2023, dans votre commune, deux rencontres citoyennes pour collecter vos idées et propositions autour de l'usage de l'eau.

ENSEMBLE, NOUS RÉFLÉCHIRONS À DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET PRATIQUES POUR MIEUX GÉRER CETTE PRÉCIEUSE RESSOURCE AU QUOTIDIEN.

Vous avez des questions ? Contactez-nous sur [eaudepluie@departement13.fr](mailto:eaudepluie@departement13.fr)

## Débroussaillage, c'est maintenant !

Les propriétaires doivent effectuer les travaux de débroussaillage avant le 31 mai. Comme le prévoit l'arrêté préfectoral du 12.11.2014, cette obligation légale de débroussailler (OLD), est un geste vital pour la sécurité des personnes, des biens et la préservation des espaces naturels. Le non-respect de cette règle est passible d'une amende de 750€ (classe 4) ou de 1 500€ (classe 5). L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer des travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussailler.

**+** Rdv pour les ateliers le 30 mars et le 15 juin à 17h30 à la voûte Chabaud. Inscriptions sur [eaudepluie@departement13.fr](mailto:eaudepluie@departement13.fr). Infos sur [venelles.fr](http://venelles.fr) > Agenda

## Réaménagement de la rue de la Reille

# C'est parti pour 2 ans de travaux !

Après la réunion de concertation qui s'est déroulée le 7 juillet dernier avec les riverains, le projet de réfection de la rue de la Reille au nord-ouest de Venelles se concrétise. Objectifs : sécuriser, adapter et embellir.



La première phase du projet de réaménagement de la rue de la Reille démarre. Ces travaux concernent les réseaux et des aménagements de surface.

Le constat sur cette voie de desserte inter-quartiers de la ville faisait état de divers désordres ou dysfonctionnements comme un profil de chaussée avec des caractéristiques géométriques inadaptées, l'absence de cheminements piétons et de piste cyclable, un carrefour Fontcuberte dangereux, un réseau pluvial sous-dimensionné, des équipements d'eaux usées et d'eau potable obsolètes, un éclairage public inadapté, des réseaux aériens avec poteaux béton disgracieux.

### Le projet global inclut :

- le redimensionnement du réseau pluvial
- la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable,
- l'enfouissement des lignes aériennes,
- la rénovation de l'éclairage public,
- la réorganisation et la sécurisation des circulations y compris en modes doux,
- l'amélioration des accès à l'école Maurcie Plantier.

Le choix final d'organisation des flux de circulation est à l'étude par le groupe de travail "Mobilités douces" (lire le dossier p.18) comme s'y était engagé le Maire lors de la réunion publique. Ce réaménagement implique plusieurs acteurs publics : la Ville, la Métropole et la Régie des eaux, tous co-financiers de cette opération d'envergure dont le coût est estimé à 3,8 M€. Il s'inscrit dans une réflexion qui prend en compte une optimisation des connections entre les quartiers et sens de circulation.

## Les Faurys – La Bosque

# Une nouvelle aire de jeux



Les anciens équipements étant devenus obsolètes, la Commune a engagé la rénovation totale de l'aire de jeux située dans ce quartier résidentiel de Venelles. Des jeux pour les 1 à 12 ans en bois de robinier, bien intégrés à l'environnement forestier, viennent d'être implantés.

Ils agissent d'une tyrolienne, d'une structure de jeux de grimpe et glisse, de jeux à ressorts, et d'une balançoire panier.

Le Département 13 a accompagné la Ville dans le financement de ce projet pour l'enfance d'un montant de 85 000 € HT.

Cinq autres installations ont été rénovées ou créées à Venelles pour les enfants : deux au parc des sports, une aux Logissons, une à l'Esplanade Cézanne et une à Venelles-le-Haut. Une septième est en cours de finition à l'arrière du pôle culturel. Et en centre ville, un projet est à l'étude pour créer un espace de jeux inclusifs en matériaux recyclés...



Les nouveaux jeux en cours d'installation – mi février 2023

## Au parc des sports

# La signalétique se met en place

Le parc des sports évolue constamment, au gré des phases prévues au programme d'aménagement pluriannuel. Ainsi le chemin du Collet Redon a-t-il été prolongé, le sentier biodiversité d'Arsène créé et le skate-park agrandi. Il était donc opportun d'établir un diagnostic complet du site pour dresser un état des lieux de la signalétique existante et des besoins. Points de rassemblement et itinéraires d'évacuation, indication précise des parkings et de l'ensemble des équipements sportifs : la sécurité tout autant que l'amélioration de l'accueil des visiteurs ont été au cœur

des préconisations qui en ont découlé. Le projet permet donc de faciliter les circulations et de répondre aux exigences du Plan d'Organisation et de Mise en Sécurité du parc (POMSE). Il priorise notamment le fléchage des huit parkings en fonction des équipements et activités à proximité de chacun. Un ensemble de micro signalétique et un totem d'entrée sont ainsi déployés dans tout le parc depuis février. Le mobilier choisi est volontairement adapté aux caractéristiques « nature » des lieux. En parallèle, les locaux préfabriqués mis à disposition du club de basket ont été habillés de manière à

valoriser le club et ses activités. Enfin, c'était aussi l'occasion d'afficher de manière propre et pérenne les nouveaux règlements d'utilisation du skatepark en clarifiant les créneaux par types d'activité et tranches d'âge.





## En route vers les mobilités plus douces !

---

*La démarche Venelles en transition implique de s'interroger sur les habitudes de circulation, que ce soit en voiture ou selon des modes plus respectueux de l'environnement. Plan vélo, sécurisation des voies, plan de déplacement établissement scolaire, soutien aux véhicules électriques et aux projets métropolitains et régionaux pour développer les transports en commun..., ce sont autant de pistes amorcées pour avancer plus vite vers des mobilités alternatives.*





Chaque matin, le même ballet se joue devant les écoles à Venelles. Les voitures arrivent, stationnent le temps que les enfants rejoignent leur école. Une problématique que connaissent toutes les communes de France.



### Sans ma voiture, la ville autrement

Pourrait-on faire autrement ? C'est l'une des questions que pose le projet de Plan de déplacement établissement scolaire (PDES). Pour y répondre, une réflexion a été initiée à l'école des Cabassols à la fin de l'année 2022. L'objectif est de trouver des solutions alternatives à la voiture individuelle. Le projet s'appuie sur l'expertise du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du pays d'Aix, qui travaille de concert avec Eco CO2 dans le cadre du programme « Moby ». Il embarque toute l'équipe de l'école des Cabassols, le service Développement durable de la mairie, la police municipale, les élèves, les parents et les élus. Le PDES vise à trouver des alternatives qui prendront en compte des objectifs environnementaux, de sécurité, de santé publique et de qualité de vie. Sur la base du diagnostic engagé, un plan d'actions sera proposé d'ici juin 2023. En découlera une série de mesures qui seront mises en œuvre jusqu'en 2024. Se dessinent d'ores et déjà des pistes concrètes comme l'aménagement d'itinéraires cyclables prioritaires et de divers équipements adaptés.

### Étendre l'itinéraire cyclable vélo

« Globalement à Venelles, faciliter les déplacements en vélo ou à pied favorise l'activité physique et réduit les impacts du trafic automobile. Je n'y vois que des avantages ! Mais pour réussir, il nous faut étudier toutes les problématiques individuelles et techniques » explique Jean-Charles Fiard, élu délégué aux déplacements, aux transports et aux commissions de sécurité.



Le « plan vélo » s'inscrit dans le plan de mobilité de la Métropole tout en répondant aux enjeux et propositions issues de la démarche participative Venelles en transition. Il vise à un meilleur partage de l'espace public, à une circulation sécurisée, à l'amélioration ou la réhabilitation de pistes existantes et au développement de nouveaux aménagements.

### Le chiffre :

19

C'est le nombre d'actions de l'Agenda 2030 consacrées aux mobilités douces



Sensibilisation des élèves et des familles au lancement du PDES à l'école des Cabassols – janv. 2023.



Aujourd'hui, les voies modes doux à Venelles sont aménagées sur 7,8 km\* entre pistes dédiées aux vélos et voies partagées avec les piétons.

« À cela s'ajouteront les aménagements cyclables d'ores et déjà en cours d'étude, l'ambition étant de développer de manière significative ces aménagements, comme le prévoit notre Agenda 2030 », complète Nicolas Conrad, délégué à l'environnement et au développement durable.

Le groupe de travail "Mobilités douces" finalise un diagnostic des infrastructures existantes pour le vélo et planche sur les services additionnels à proposer aux habitants. En ligne de mire : « le plan vélo – mobilités douces 360° » mi-2023. Dans l'attente, des actions d'apprentissage "Savoir rouler à vélo" seront lancées pour les enfants au cours du second semestre dans le cadre du programme "Génération vélo" de la fédération française des usagers de la bicyclette. Cette action soutenue par l'Éducation nationale est subventionnée à 50 % par le ministère Jeunesse et Sport. La Ville va aussi coordonner des initiatives favorisant



l'apprentissage et la sensibilisation aux règles de circulation en vélo sur la route en toute sécurité. Enfin, la mise en place d'arceaux pour accrocher son vélo est prévue ces prochaines semaines à proximité des équipements du parc des sports Maurice Daugé.

\* Source : AUPA - mars 2023

## Le plan vélo à Venelles

Il repose sur une démarche participative impliquant habitants, associations et structures engagées dans les enjeux de mobilité : l'association pour le développement des alternatives à la voiture Aix et pays d'Aix (ADAVA), l'ADSN, Passion VTT, les comités d'intérêt de quartier de Venelles et d'Aix Nord, les comités consultatifs Environnement et Transport. Ce programme est mené avec l'appui de l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA).

Le groupe de travail venellois, constitué fin 2022, a immédiatement œuvré à la rédaction d'un questionnaire aux habitants. Merci aux quelque 500 Venellois ayant répondu en à peine un mois !

Les réponses de cette consultation sondant les pratiques de déplacement des habitants sont analysées actuellement. Des résultats qui alimenteront les réflexions et études en cours pour développer les aménagements et les services liés aux mobilités douces sur la commune.



# Sécuriser les circulations et planifier

*Piétons, enfants en poussette, personnes à mobilité réduite... de nombreux usagers doivent pouvoir trouver des voies facilement accessibles. Cela entre dans une stratégie globale des modes de déplacements.*

« Chaque année à Venelles, 50 000 € sont consacrés en moyenne à la mise aux normes des équipements et des espaces publics pour faciliter les déplacements des personnes souffrant d'un handicap » indique



Brigitte Cordaro, déléguée à la Santé publique et à l'accompagnement du handicap. Des services, que ce soit pour faire les courses, se rendre au restaurant municipal la Campanella ou encore participer à des sorties et animations, sont proposés par l'équipe du Centre communal d'action sociale pour les administrés à mobilité réduite.

Du côté des enfants, la police municipale déploie un programme de sensibilisation dans les écoles élémentaires. Il se décline en ateliers théoriques et pratiques – sur piste dans la cour - afin d'adopter les bons réflexes pour circuler à pied ou à vélo. Les élèves sont aussi sensibilisés aux dangers de la route lors d'une journée organisée au parc des sports avec la participation des pompiers.

## Quid du passage à niveau ?

Point noir de la ville depuis de nombreuses années, la sécurisation du passage à niveau sur un axe majeur de circulation fait l'objet de nombreuses discussions avec la SNCF depuis une dizaine d'années. En 2018, une première phase de sécurisation a été réalisée par la Commune et la SNCF. La deuxième phase de travaux incluant le déplacement des barrières et l'aménagement d'un cheminement pour piétons a été retardée du fait de la crise sanitaire. La Ville a toutefois poursuivi ses efforts pour obtenir la concrétisation du projet. Les études ont repris l'année dernière et la Ville a intégré une innovation technologique au projet global de modernisation / sécurisation du passage à niveau de Venelles : un marquage lumineux au sol.

Les travaux, dans l'attente de la confirmation de la Direction de la sécurité routière, devraient démarrer au second semestre 2023. La partie du chantier pilotée par la Commune (hors travaux de sécurisation menés par la SNCF), estimée à 270 000 €, devrait être cofinancée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Toutes les actions de sécurisation entrent dans une stratégie globale de déplacements définie sur le long terme, associant également le volet développement durable.

## Programmer aussi le + d'électrique

C'est dans ce cadre que la mairie poursuit sa politique visant à disposer d'un parc de véhicules électriques : elle a acheté deux nouveaux minibus électriques cette année (lire p.11). Pour les administrés, des bornes de recharge électriques sont à disposition parking de la Grande Terre et devant l'hôtel de ville. Le déploiement d'une dizaine de nouvelles bornes est à l'étude avec la Métropole parking du Ventoux, au parc des sports, à proximité de l'Étincelle.



# Des actions coordonnées

Sur cette thématique des transports, plusieurs acteurs publics sont impliqués, avec lesquels la concertation est indispensable pour la Ville afin d'avancer efficacement. Projets nationaux, régionaux ou métropolitains : la commune travaille de concert avec ses partenaires.



Des projets sont à l'étude pour encourager fortement les transports en commun. Un nouveau plan de mobilité métropolitain a été approuvé le 16 décembre 2021 par le Conseil métropolitain. Concernant Venelles, il prévoit la construction d'un arrêt du « Réseau express métropolitain », réseau du futur estimé à trois milliards d'euros et prévu à l'horizon 2025. Sur Venelles est envisagée une halte de bus directement située sur l'autoroute et reliée à un ou plusieurs parkings de covoiturage. Les bus circuleront ensuite sur des voies exclusives sur l'autoroute.

## Pour une réouverture de la halte ferroviaire

Côté ferroviaire, depuis plusieurs décennies maintenant, les Maires successifs de Venelles se sont efforcés d'obtenir la remise en service de la gare de Venelles mais vingt trains par jour continuent d'y passer sans s'arrêter. L'équipe municipale actuelle œuvre depuis son arrivée pour concrétiser ce projet.

Un schéma d'infrastructures ferroviaires métropolitain est en cours de rédaction au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence. La remise en service de la halte de Venelles doit être étudiée dans ce cadre. La municipalité est convaincue qu'une solution peu coûteuse, avec peu ou pas d'impact sur les horaires existants, sans modification de voie et sans ajout de trains, pourrait être possible et

permettrait aux Venellois de voir s'arrêter, enfin, les trains sur notre commune. Depuis septembre 2022, le collectif Carrefour citoyen a porté une pétition citoyenne demandant la réouverture de la gare et une étude visant à montrer la viabilité d'une solution de ce type. La Mairie soutient vivement cette démarche citoyenne qui vient renforcer les initiatives déjà portées par la Ville.

## Enquête mobilité : les chiffres parlent



Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la

Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour le déploiement et l'évaluation de politiques publiques de transport. Dans ce cadre, il réalise une enquête de mobilité tous les 10 ans. La dernière étude permet de mesurer les pratiques de mobilité à Venelles. Ses résultats montrent que les Venellois ayant un emploi stable travaillent davantage dans la commune. Un constat qui ne doit pas occulter le nombre de mobilités professionnelles qui restent élevées avec **2800 actifs sortants** et **2 300 actifs entrants** sur la commune. Autre indicateur : près de **80%** des déplacements à l'intérieur de la commune de moins de 3 km se font en voiture. « Faire évoluer ces habitudes est l'un des objectifs de l'Agenda 2030. Le défi est à relever collectivement ! » insiste le maire, Arnaud Mercier.

## Démarche qualité à la mairie

# Pixmania à la direction informatique

Afin de garantir une qualité de service toujours plus performante, Venelles s'est engagée dans une démarche d'accompagnement numérique de ses agents pour une montée en compétences. Il s'agit de l'outil de certification « Pix », la nouvelle référence dans les parcours professionnels.



Depuis juin 2022, la collectivité propose à tous ses employés de suivre un parcours ludique sur les outils numériques afin d'identifier leurs éventuelles marges de progression. Ce parcours s'effectue par groupes d'agents lors de séances de travail conviviales.

L'objectif est d'aider chacun à cultiver ses compétences et son aisance digitales et d'évaluer les besoins en formation des agents. Cette démarche d'inclusion numérique a été déployée auprès de tous les salariés, qu'ils travaillent dans les bureaux, sur le terrain, dans les écoles...

### La mairie, moteur dans la digitalisation

La crise sanitaire a bouleversé les modes de fonctionnement en s'appuyant sur le travail à distance. Afin de faire face à ces changements et de travailler plus efficacement, collectivement et individuellement,

plusieurs logiciels collaboratifs ont été déployés récemment au sein de la commune. Ce déploiement a mis en exergue une certaine fracture numérique avec des disparités entre les agents. Lors du diagnostic des risques psychosociaux mené en fin d'année 2021 au sein de la mairie, de nombreux collaborateurs ont exprimé leur difficulté à appréhender ce nouvel environnement de travail.

### 95 agents ont déjà bénéficié du parcours PIX

La Commune a choisi de faire appel au programme national PIX afin de construire son propre parcours en ligne. Durant ces séances de travail, les agents répondent à des questions en ligne et relèvent des défis apprenants afin de mieux connaître leur niveau de maîtrise numérique réel. Ils sont ensuite orientés vers des formations adaptées.

[#venellesentransition](#) [#venellesavance](#)



### PIX : Quesako ?

**pix** Pix est un service public en ligne permettant à ses utilisateurs d'évaluer, de développer et de certifier leurs compétences numériques. Accessible gratuitement, la plateforme propose également la certification du niveau acquis au sein d'un centre agréé en France. Acquis sans limitation dans le temps, reconnue par l'État et le monde professionnel, PIX est la nouvelle certification des compétences numériques de tous les élèves et étudiants de France depuis septembre 2019.

**MAJORITÉ MUNICIPALE**

**Avertissement**

Vous trouverez sur la page suivante la tribune écrite par la liste d'opposition. Cette publication est une obligation légale visant à assurer un espace d'expression dédié à la liste minoritaire. Nous respectons cette réglementation que nous considérons tout à fait légitime et démocratique. Pour autant, notre équipe municipale tient à préciser que ce qui est écrit par l'opposition n'engage que ses auteurs. Nous vous invitons à vérifier les chiffres et les affirmations qui s'y trouvent.

**L'Étincelle, un projet maîtrisé !**

La gestion très rigoureuse de la ville a toujours été prioritaire pour notre équipe municipale. En octobre 2020, la Chambre régionale des comptes publiait un rapport qu'elle résumait ainsi : « *une situation financière saine qui a permis à la commune d'investir tout en se désendettant* ».

**L'Étincelle n'a pas dérogé à la règle et nous n'avons pas à rougir de son bilan financier maîtrisé tout au long du parcours.** La maîtrise des dépenses tout au long du chantier avait permis de réaliser une économie de 200 000 € HT sur le budget initial. Cette maîtrise du budget de construction a été possible grâce à un choix audacieux et inédit pour une ville de notre taille : assurer nous-même la maîtrise d'ouvrage. Concrètement, la Commune a assumé un lourd travail de coordination sur un chantier faisant intervenir une centaine d'entreprises et pouvant rassembler jusqu'à 50 ouvriers en simultané. Ce choix a fortement mobilisé nos équipes mais le résultat est au rendez-vous : le chantier a connu très peu d'aléas et moins d'un trimestre de retard, malgré la crise sanitaire. A terme le budget initial de construction sera toutefois dépassé de 300 000 € HT du fait des hausses du coût des matières premières entraînant des révisions de prix contractuels pour un montant de 500 000 € HT suite à l'augmentation nationale de l'indice du coût de la construction.

La construction du bâtiment aura finalement coûté 9 millions d'euros HT et le coût global de l'opération s'établit à 11,2 millions d'euro HT lorsqu'on y inclut la maîtrise d'œuvre, le terrain et diverses dépenses liées à l'équipement.

L'équipement est financé à hauteur de 76% par nos partenaires, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. La ville de Venelles a, quant à elle, déboursé 2,7 millions d'euros HT. Une somme conséquente mais mesurée, d'autant plus avec le gain de 5,8 millions d'euros grâce à l'opération du quartier des Michelons.

**Ce nouvel pôle culturel est également un projet maîtrisé d'un point de vue énergétique.** Il est conçu de manière bioclimatique : l'air sortant chauffe ou refroidit l'air entrant dans une centrale à double flux, l'orientation du bâtiment et de grandes baies vitrées

permettent de maximiser l'apport du soleil l'hiver et des brise-soleil de le limiter en été. L'ensemble du bâtiment est chauffé et rafraîchi par une pompe à chaleur haute performance qui fournit d'excellents rendements et permet une gestion fine, automatisée et indépendante des salles, évitant toute déperdition en période d'inoccupation. L'éclairage est exclusivement en Led et doté de détecteurs de présence dans les espaces de circulation. Un système de télégestion permet de contrôler l'éclairage à distance et de manière centralisée, des horloges assurent l'extinction automatique de l'équipement la nuit.

Plus globalement, la Commune a engagé depuis 2014 un important travail d'économie d'énergies ayant permis de réduire de 15% la consommation électrique en 2021 par rapport à 2014 et ce malgré la construction de nouveaux bâtiments notamment l'ALSH et l'évolution de plusieurs équipements au parc des sports ou à la Campanella. Cette politique d'économies énergétiques nous permet d'accueillir aujourd'hui le pôle culturel dans de meilleures conditions.

Les risques hydrauliques sont également maîtrisés sur le site de l'Étincelle. Certains espaces extérieurs se situent sur un point bas de notre territoire, comme l'aire de jeux sur un bassin de rétention paysagé. Ces espaces seront gorgés d'eau lors de très fortes pluies mais l'écoulement se fera rapidement. Cette eau sera stockée dans un vide sanitaire et évacuée via un débit de fuite dans le réseau pluvial de la Commune pour ne pas le surcharger. Par ailleurs, l'imperméabilisation engendrée par le bâtiment est entièrement compensée par les aménagements prévus à ses abords, c'est un projet neutre en terme de perméabilisation des sols.

Enfin, beaucoup s'interrogent sur l'avenir de la médiathèque du Mail et de la salle des fêtes. Ils resteront assurément des espaces d'animation de la vie communale probablement en partenariat avec d'autres acteurs locaux venellois.

Nous vous attendons nombreux pour venir célébrer l'inauguration de l'Étincelle, samedi 1er avril à partir de 14h ! A n'en pas douter, ce nouveau pôle culturel transformera durablement notre ville, pour le plus grand bonheur des Venellois.

**Liste « VENELLES POUR VOUS »**

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Gisèle GEILING, Serge EMERY, Christiane TCHAREKLIAN, Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ, Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ, Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD, David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD, Thibault DEMARIA, Olivier BRUN

## OPPOSITION MUNICIPALE

À la demande des élus de l'Opposition, la mise en page respecte le document initialement transmis par ces derniers pour publication.

### Ecologie ? Qu'èsaquo ?

Au rythme où la planète se dégrade, où nos ressources s'épuisent, où les inégalités s'accroissent, il est urgent d'agir pour mieux protéger l'environnement, lutter contre les inégalités sociales et favoriser une économie durable et partagée.

Ce ne sont plus des bilans, des états des lieux, des constats dont nous avons besoin. Ils sont faits depuis longtemps. Aujourd'hui ce ne sont plus des discours, des promesses dont nous avons besoin, mais d'actions concrètes, planifiées, mesurables et efficaces.

Le développement durable ne doit pas être brandi pour se doter d'un verni respectueux et séduisant. Il ne doit pas être un argumentaire publicitaire dont on s'empare pour le décliner de la façon qui nous paraît la plus appropriée à nos desseins.

Attention aussi, à ne pas responsabiliser, culpabiliser le citoyen au risque de ne pas désigner les vrais pollueurs. Le développement durable ne doit pas se limiter à des actions privées. Il doit aussi, et prioritairement être une véritable composante des politiques publiques.

Parler d'écologie est la chose la mieux partagée et on peut en parler à l'infini. Elle est une formidable machine à consensus. Mais quid des politiques publiques et de la cohérence entre discours et actions.

Sommes-nous cohérents lorsque :

- l'on goudronne, bétonne toujours plus
- le « chemin du plan », magnifique nature, est dévasté
- les ronds points sont arrosés l'été en pleine canicule
- certains élus laissent jusqu'à très récemment leur enseigne lumineuse allumée 24h/24, 7j/7
- on laisse depuis des années, prendre part au paysage une déchèterie sauvage rue de Reille
- chaque année, il est voté l'ouverture des magasins le dimanche, alors que l'on sait que cette mesure est anti sociale, anti économique et anti écologique
- les rares pistes cyclables ne sont pas entretenues, empêchant ainsi leur utilisation. Ex rue du claou où la piste n'est pas praticable car jonchée de glands de chênes
- de nombreuses routes ne sont pas sécurisées, obligeant les parents à déplacer leurs enfants en voiture au lieu de les laisser aller à pied
- on refuse de supprimer la publicité sur la commune. La publicité est une pollution visuelle forte et sa suppression favorise la consommation responsable et

le commerce local. Plutôt que de consommer de l'«X» à plan de campagne ou des burgers à Pertuis, on incite à consommer venellois. Grenoble, Forcalquier l'ont fait, pourquoi pas nous ?

- qu'en est-il des bâtiments publics, quid de la commande publique, des transports collectifs...

La liste est loin d'être exhaustive (faute de place).

Quant à la démocratie participative, l'exercice est difficile quand il est peu ou pas pratiqué. La démocratie participative doit naturellement s'accompagner d'un pouvoir décisionnel. Monsieur le Maire a refusé d'inscrire le référendum local dans le règlement intérieur du conseil municipal.

Des actions proposées comme très importantes par les citoyens sont reléguées au second rang voire oubliées, d'autres au contraire, considérées comme secondaires sont mises en première place (fresque climat, Roue, voisins solidaires et pas vigilants...)

L'agriculture locale, l'intergénérationnel... thèmes importants pour les citoyens sont traités succinctement.

Le comité consultatif très efficace et ingénieux va être remercié pour être remplacé par un comité de pilotage tiré au sort. Le Copil qu'on ne laissera pas piloter, si ce n'est des virgules, s'épuisera rapidement (deux, quelques fois trois participations citoyennes).

Tout ceci, articulé par un consultant extérieur généreusement payé alors que les équipes municipales sont compétentes et engagées et qu'il appartient aux élus de porter les projets.

La gazette des communes avait déjà conclu le 6 octobre 2021 que le tirage au sort ne remplissait pas ses promesses d'une mobilisation citoyenne. Le figaro aussi, titrait en janvier 2021 : « le tirage au sort de 35 citoyens aggrave, plus qu'il ne résout, la crise de la démocratie ». Selon Maxime Tandonnet : « le recours au tirage au sort est dans le meilleur des cas un simple artifice de communication qui efface le mérite et la compétence » Vie publique. « Le tirage au sort : un juste moyen de sélection » ?

« L'agenda 2030 » aurait dû être un programme d'actions concrètes, chiffrées, planifiées pour la mise en œuvre d'un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement.

A.Mouthier, JY Salvat, MC Morin

## La Réserve communale

# 50 ans d'actions

Le 8 mai au parc des sports, la Réserve communale de sécurité civile fêtera son cinquantenaire, en parallèle du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association départementale des comités communaux des feux de forêts.



Initialement instauré pour organiser la lutte contre les incendies, le Comité communal des feux de forêts a vu ses missions s'étendre au fil des années notamment lors des épisodes de neige, d'inondation. Afin de structurer un dispositif de prévention et d'intervention global, La réserve communale de sécurité civile (RCSC) a donc été instituée. Sous l'égide du Maire, elle apporte un cadre juridique et technique avec des équipes intervenant en appui des secours. La Réserve mobilise les citoyens dans une mission d'intérêt général relevant de la solidarité nationale.

### Prévenir et gérer les crises

« Notre rôle est de sensibiliser la population sur les risques majeurs et d'intervenir en cas d'événement majeur lié aux risques à Venelles pour assister les sinistrés : séismes, incendies de forêt, transport de matières dangereuses, mouvements de terrain, inondations ou phénomènes météorologiques. C'est

un engagement civique » explique Stéphane Ponce, responsable de la Réserve.

Une cinquantaine de bénévoles en sont les forces vives. Les réservistes opérationnels sont chargés principalement du soutien aux populations en période de crise et de la prévention active des feux de forêts. Les réservistes experts, chacun dans leur domaine, peuvent être sollicités pour leurs compétences en cas de survenance d'un événement majeur.

Pour David Fernandez, élu délégué aux risques majeurs et à la Réserve communale, la RCSC a démontré

son efficacité à plusieurs reprises, comme sur l'incendie des Pennes Mirabeau l'été dernier ou celui des Michelons à Venelles maîtrisé rapidement. En tant qu'experts dans le domaine du secours, des membres de la Réserve ont participé l'an passé à l'exercice européen de la sécurité civile baptisé « Domino ». Dans ce cadre, un millier de forces de secours venues de plusieurs pays de l'Union européenne ont testé et amélioré la réactivité du dispositif d'assistance dans les communes.

**+** Rejoignez La Réserve !  
06 24 77 51 22 – [rcsc@venelles.fr](mailto:rcsc@venelles.fr)





# L'Étincelle

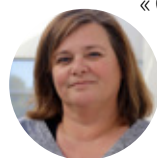
## vue de l'intérieur...

*Le pôle culturel a ouvert ses portes au public début mars avec mille visiteurs dès son premier jour d'activité ! La parole est aux acteurs municipaux qui ont contribué activement à la conception et à la construction du site.*



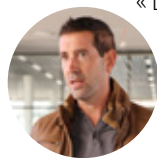
« Défi relevé pour la Commune : maîtrise du calendrier après deux ans de travaux et sept ans de préparation ! Nous avons réussi à optimiser les coûts de construction du pôle ce qui nous permet d'absorber plus aisément l'incidence de l'inflation des prix des matériaux et de l'énergie. L'Étincelle, nouvel écrin de l'effervescence culturelle permet à la Ville d'optimiser et mutualiser des moyens et équipements qui pré existaient comme la salle des fêtes et la bibliothèque, tout en y ajoutant de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins et aspirations des Venellois pour une culture multiforme. »

**Françoise Weller**, première Adjointe déléguée à la Culture



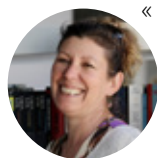
« C'est avec émotion que l'on a commencé à aménager nos bureaux fin janvier, après avoir suivi et accompagné toutes les étapes de ce projet remarquable qui fera sûrement la fierté de Venelles. A mon échelle c'est un honneur de coordonner le fonctionnement et les activités de l'Étincelle, qui nous permet de proposer une programmation très riche, ouverte aussi aux associations locales. Nous espérons que chacune et chacun y trouvera sa place... »

**Sabine Grimault**, Directrice du pôle Culture, sport et animations



« Le pôle culturel est le fruit d'innombrables réunions, consultations, concertations, ajustements. Comme pour tout chantier, nous avons dû pallier de nombreux aléas, notamment suite aux crises sanitaire et économique qui perturbé les travaux à plusieurs reprises. Mais les délais ont finalement été tenus ! C'est vraiment une immense satisfaction de voir ce lieu prêt à entrer en activité, avec ses salles, son mobilier, son public ! »

**Alexandre Guasch**, Directeur du pôle Aménagement & services techniques



« Cette nouvelle médiathèque de l'Étincelle, c'est un nouveau souffle pour Venelles. Avec plus de 700m<sup>2</sup> pour les ouvrages, les documents, des ateliers créatifs, une salle d'étude, Venelles est dotée aujourd'hui d'un équipement où tout a été habilement concentré et pensé, pour que la culture soit synonyme de diversité, de convivialité et accessible à toutes et tous. »

**Elisabeth Arquier**, Directrice de la médiathèque



« Quelle évolution que ces espaces modernes et équipés de manière à réussir des spectacles de tous genres ! Les deux salles de 100 et 350 places assises disposent d'un matériel scénique de pointe. »

**Fabien Morand**, Responsable de la régie technique

## L'ÉTINCELLE

### PÔLE CULTUREL

#### Petit rappel sur L'Étincelle

- Un équipement dimensionné pour la très forte fréquentation des spectacles et de la médiathèque
- Deux salles mieux adaptées et aux dernières normes de confort et d'accessibilité
- Un lieu de médiation et de création pour les acteurs culturels venellois
- Un guichet unique de la culture et de l'animation

- Un espace de travail accessible y compris en dehors des heures d'ouverture du pôle.
- Des salles de répétition et de médiation,
- Des espaces d'exposition
- Un café culturel et des jardins urbains pour plus de convivialité, d'échange, de détente et de partage.

**Un budget de 11,2 M€ HT - financé à près de 80% par nos partenaires**  
**Département 13 (46%)**  
**- Métropole AMP (23%)**  
**- Etat / DRAC (8%)**

**+** À savoir : retrouvez la programmation à l'Étincelle sur [venelles.fr](http://venelles.fr) > Agenda et ci-après dans nos pages



**Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité**  
Retrouvez l'agenda événementiel actualisé chaque jour sur [venelles.fr](http://venelles.fr)

## MARS - AVRIL - MAI - JUIN

### MARS

#### SAMEDI 18

#venellesanimée

#### Les 51 ans du Cercle d'or

Pôle culturel L'Étincelle  
– 55 avenue de la grande Bégude  
04 42 54 98 07  
[cercledor@bbox.fr](mailto:cercledor@bbox.fr)

#### DIMANCHE 19

#venellessportive

#### J11 Championnat régional de tennis de table

Ping Pong Venelles  
Halle Nelson Mandela  
06 60 64 43 63  
[contact@venelles-ping.com](mailto:contact@venelles-ping.com)

#### VENDREDI 24

#venellesculturelle

#### 10 ans de l'association Africa Foula

Pôle culturel L'Étincelle  
– 55 avenue de la grande Bégude  
06 72 24 66 76  
[africafoula@gmail.com](mailto:africafoula@gmail.com)



#venellesanimée

#### Grande soirée Jeux de l'APEV

16h30 – 22h - Salle des fêtes  
[ape.venelles@gmail.com](mailto:ape.venelles@gmail.com)

#### SAMEDI 25

#venellessportive

#### Volley-ball – match pro

PAWB – France avenir  
19h30 – Halle Nelson Mandela  
04 42 54 81 53  
[contact@pavvb.com](mailto:contact@pavvb.com)

#venellesanimée

#### Carnaval

Sur le thème de la Provence  
04 42 54 09 09  
[service.jeunesse@venelles.fr](mailto:service.jeunesse@venelles.fr)



#venellesculturelle

#### Printemps des musiciens

Pôle culturel L'Étincelle  
– 55 avenue de la grande Bégude  
04 42 54 71 70  
[mjcleprest@gmail.com](mailto:mjcleprest@gmail.com)

#### DIMANCHE 26

#venellesanimée

#### Loto de la Boule venelloise

18h – Halle Nelson Mandela  
06 19 42 66 02  
[kevin.munuera37@gmail.com](mailto:kevin.munuera37@gmail.com)

#### JEUDI 30

#venellesculturelle

#### Conférence

#### « Le baptistère de Fréjus » par Hélène Garcia

19h30 – Pôle culturel L'Étincelle – 55 avenue de la grande Bégude  
06 22 86 57 30  
[aux-sources-de@orange.fr](mailto:aux-sources-de@orange.fr)

#venellesentransition

#### Atelier participatif

#### « Mieux gérer les eaux de pluie : à chacun d'agir »

17h30 – Voûte Chabaud  
06 60 94 11 81

### AVRIL

#### SAMEDI 1<sup>ER</sup>

#venellesculturelle

#### Inauguration de l'Étincelle

14h - Pôle culturel - avenue de la grande Bégude  
04 42 54 93 10  
[culture.animation@venelles.fr](mailto:culture.animation@venelles.fr)

#venellessportive

#### J12 Championnat départemental et national de tennis de table

Ping Pong Venelles  
13h - Halle Nelson Mandela  
06 60 64 43 63  
[contact@venelles-ping.com](mailto:contact@venelles-ping.com)

#### MARDI 4

#venellesanimée

#### Mardi ciné-enfants

#### Ballerina

17h30 – Pôle culturel L'Étincelle  
Gratuit sur réservation  
04 42 54 09 09  
[service.jeunesse@venelles.fr](mailto:service.jeunesse@venelles.fr)



**JEUDI 6**

#venellesentransition

**Atelier Fresque du climat®**

18h30 – 21h30 Salle des mariages (mairie)

Inscriptions :

<https://association.climatefresk.org/>

04 42 54 95 81

[venellesentransition@venelles.fr](mailto:venellesentransition@venelles.fr)

**DU 8 AU 9**

#venellesportive

**Contest de glisse de l'USV**

Skatepark de Venelles

06 45 81 14 46

[skatepark@usvenelles.com](mailto:skatepark@usvenelles.com)

**SAMEDI 8**

#venellesculturelle

**Concert chanson française : Corentin Coko**

Pôle culturel L'Étincelle – 55 avenue de la grande bégude

04 42 54 71 70

[mjcleprest@gmail.com](mailto:mjcleprest@gmail.com)

**DIMANCHE 9**

#venellesanimée

**Chasse aux oeufs**

10h-12h – A.L.S.H.

Gratuit sur inscription

04 42 54 09 09

[service.jeunesse@venelles.fr](mailto:service.jeunesse@venelles.fr)

**JEUDI 13**

#venellesculturelle

**Conférence**

**« Le site funéraire et la villa antique de Richeaume à Puylobier » par**

**Florence Mocci**

19h30 – Pôle culturel

L'Étincelle – 55 avenue de

la grande Bégude

06 22 86 57 30

[aux-sources-de@orange.fr](mailto:aux-sources-de@orange.fr)

**SAMEDI 15**

#venellesculturelle

**Concert Afro caribéen - Soul**

**David Walters + Elodie Rama**

20h30 – Pôle culturel

07 82 36 34 39

[contact@comparsesetsons.fr](mailto:contact@comparsesetsons.fr)

**VENDREDI 21**

#venellesculturelle

**Cirque / humour**

**« Les madeleines de poule » – Cie Kadavresky**

20h30 – Pôle culturel

L'Étincelle – 55 avenue de

la grande Bégude

Réservations : billetterie.

[venelles.fr](http://venelles.fr)

04 42 54 93 10

[letincelle@venelles.fr](mailto:letincelle@venelles.fr)



**VENDREDI 28**

#venellesculturelle

**Sortie Seniors au Camp des Milles**

14h - 18h

Réservations au CCAS :

04 42 54 98 00

**SAMEDI 29**

#venellesculturelle

**La fleur blanche / La fleur rouge**

Pôle culturel L'Étincelle

– 55 avenue de la grande

Bégude

06 12 91 24 39

[compagnie.sarahdanse@cegetel.net](mailto:compagnie.sarahdanse@cegetel.net)

[cegetel.net](http://cegetel.net)

**DU 29 AU 30**

#venellesportive

**Challenge régional de foot Claude Chaperteguy**

Parc des sports

[contact@usvenelles.com](mailto:contact@usvenelles.com)

<https://usvenelles.com>

**MAI**

**LUNDI 1<sup>ER</sup>**

#venellesentransition

**« Alternatives »**

Rencontres avec des

acteurs des soins et

médecines

06 76 68 03 78

[lapoulanque@gmail.com](mailto:lapoulanque@gmail.com)

**MARDI 2**

#venellesanimée

**Mardi ciné-enfants**

**Les aventures de Impy le dinosaure**

17h30 – Pôle culturel

L'Étincelle – 55 avenue de

la grand bégude

Gratuit sur réservation

04 42 54 09 09

[service.jeunesse@venelles.fr](mailto:service.jeunesse@venelles.fr)

**DU 3 AU 20**

#venellesculturelle

**Exposition la ligne**

**louche - Antonin**

**Louchard**

En lien avec le Salon du

livre Jeunesse

Pôle culturel L'Étincelle

– 55 avenue de la grande

bégude

04 42 54 93 10

[letincelle@venelles.fr](mailto:letincelle@venelles.fr)

**JEUDI 4**

#venellesentransition

**Atelier Fresque du climat®**

18h30 – 21h30 Salle des mariages (mairie)

Inscriptions :

<https://association.climatefresk.org/>

04 42 54 95 81

[venellesentransition@venelles.fr](mailto:venellesentransition@venelles.fr)



**VENDREDI 5**

#venellesculturelle

**Concert Massilia Sounds Gospel**

20h30 – Pôle culturel

L'Étincelle – 55 avenue de

la grande Bégude

Réservations : billetterie.

[venelles.fr](http://venelles.fr)

04 42 54 93 10

[letincelle@venelles.fr](mailto:letincelle@venelles.fr)

**SAMEDI 6**

#venellesculturelle

**Concert chanson française : Anodine**

Pôle culturel L'Étincelle

– 55 avenue de la grande

Bégude

04 42 54 71 70

[mjcleprest@gmail.com](mailto:mjcleprest@gmail.com)

**DIMANCHE 7**

#venellesengagée

**Vide-grenier**

09h – 17h Parc des sports  
Au profit de Venelles chats  
06 36 95 28 47

[sylbp1967@gmail.com](mailto:sylbp1967@gmail.com)

**LUNDI 8**

#venellesengagée

**Commémoration nationale de l'armistice de 1945**

Boulodrome de la place  
Marius Trucy  
04 42 54 93 27

[communication@venelles.fr](mailto:communication@venelles.fr)

**MARDI 9**

#venellesengagée

**Collecte de sang**

15h – 19h30 – Parc des sports  
EFS – 04 91 18 87 90

**JEUDI 11**

#venellesculturelle

**Conférence**

**« Les fouilles de la Villa romaine du Puy sainte Réparate » par Patrick Reynaud**

19h30 – Pôle culturel  
L'Étincelle – 55 avenue de  
la grande Bégude  
06 22 86 57 30

[aux-sources-de@orange.fr](mailto:aux-sources-de@orange.fr)

**DU 10 AU 13**

#venellesculturelle

**Exposition de peinture Marie Rose Clergeau**

Voûte Chabaud

[marieroseclergeau.com](http://marieroseclergeau.com)

**VENDREDI 12**

#venellesculturelle

**Salon du Livre**

**Jeunesse : 17<sup>e</sup> édition**

A partir de 16h30 – Pôle  
culturel L'Étincelle – 55  
avenue de la grande

Bégude

Gratuit

04 42 54 93 10

[letincelle@venelles.fr](mailto:letincelle@venelles.fr)



**SAMEDI 13**

#venellesportive

**J14 Championnat départemental et national de tennis de table**

Ping Pong Venelles

13h - Halle Nelson

Mandela

06 60 64 43 63

[contact@venelles-ping.com](mailto:contact@venelles-ping.com)

**LUNDI 15**

#venellesparticipative

**Réunion publique : bilan de mi-mandat de la municipalité**

Pôle culturel L'Étincelle  
– 55 avenue de la grande

bégude

04 42 54 93 27

[communication@venelles.fr](mailto:communication@venelles.fr)

**DU 18 AU 21**

#venellesportive

**Les 4 jours boulistes**

Parc des sports  
Concours ouverts aux  
licenciés

06 19 42 66 02

**DIMANCHE 21**

#venellesportive.

#venellesengagée

**26<sup>e</sup> Foulée venelloise**

Événement sportif et  
caritatif

[www.speedyclubdeprovence.com](http://www.speedyclubdeprovence.com)

**MARDI 23**

#venelles

**Rencontres économiques de Venelles**

Ouvertes aux  
professionnels

Pôle culturel L'Étincelle

– 55 avenue de la grande

Bégude

04 42 54 93 27

[service.economie@venelles.fr](mailto:service.economie@venelles.fr)

**DU 26 AU 29**

#venellesportive

**36<sup>e</sup> tournoi international de basket**

Salle polyvalente - Parc  
des sports

04 42 54 05 47 /

06 42 05 38 00

[venellesbasket@gmail.com](mailto:venellesbasket@gmail.com)

[letincelle@venelles.fr](mailto:letincelle@venelles.fr)



**JUIN**

**JEUDI 1<sup>ER</sup>**

#venellesentransition

**Atelier Fresque du climat®**

18h30 – 21h30 Salle des  
mariages (mairie)

Inscriptions :

[https://association.](https://association.climatefresk.org/)

[climatefresk.org/](https://association.climatefresk.org/)

04 42 54 95 81

[venellesentransition@venelles.fr](mailto:venellesentransition@venelles.fr)

**DU 2 AU 3**

#venellesportive

**Football : Challenge National Valama**

Parc des sports Maurice  
Daugé

[contact@usvenelles.com](mailto:contact@usvenelles.com)

<https://usvenelles.com>

**SAMEDI 3**

#venellesculturelle

**Concert chanson française : Véronique Pestel**

Pôle culturel L'Étincelle  
– 55 avenue de la grande

bégude

04 42 54 71 70

[mjcleprest@gmail.com](mailto:mjcleprest@gmail.com)

**SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4**

#venellesculturelle

**Spectacle de fin d'année cirque**

Pôle culturel l'Étincelle –  
55 avenue de la grande

bégude

06 76 95 93 76

[lesateliersabscirque@orange.fr](mailto:lesateliersabscirque@orange.fr)

**MARDI 6**

#venellesanimée

**Mardi ciné-enfants**

**« Le parc des merveilles »**

17h30 – Pôle culturel  
l'Étincelle

Gratuit sur réservation

04 42 54 09 09

[service.jeunesse@venelles.fr](mailto:service.jeunesse@venelles.fr)

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**
- **Écoles :**
  - Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
  - Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
  - Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
  - Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
  - Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49
- **Périscolaire :**
  - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
  - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
  - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
  - École du Mail : 06 21 44 25 80
  - École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16**  
*Horaires d'ouverture :*  
Du lundi au vendredi : 8h > 12h et 13h > 17h  
et samedi : 9h > 12h
- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30
- **La Poste de Venelles : 3631**
- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**
- **Déchetterie : 08 10 00 31 10**
- **Aix en bus : 09 70 80 90 13**
- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**
- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**
- **GRDF : 09 69 36 35 34**
- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**

## Nouveaux professionnels

Votre contact : Claire GUASCH – Chargée de mission Économie, Commerce et Protocole – Tél : 04.42.54.93.35 - c.guasch@venelles.fr

### Restaurant

#### Cave à manger le 1903

8 rue du Grand Logis  
Tél. : 06 80 59 48 32  
le1903restaurant@gmail.com  
<https://le1903venelles.fr/>

### Psychologue clinicienne

#### Lorelei DIETRICH

43 bis avenue de Mouliero  
Tél. : 06 74 87 51 08  
contact@ldietrich-psychologue.fr  
<https://ldietrich-psychologue.fr/>

### Association

#### KF78 Académie

Évènements de moto, stages de pilotage  
8 rue de la Marjolaine  
Tél. : 07 77 36 54 45  
contact@kf78academie.com  
<http://www.kf78academie.com>

### Bien-être

#### Wellness Clinic

Massothérapie corps et visage  
849, Rue de la gare  
Tél. : 06 19 62 34 19  
contact.wellnessclinic@gmail.com

### Restaurant

#### Au Ben Burger

52 Avenue de la Grande Bégude  
Tél : 06 18 69 78 12  
aubenburger@gmail.com

### Maison médicale & bien-être

849 rue de la gare  
Cardiologie, psychiatrie, orthodontie,  
kinésithérapie, médecines douces,  
psychothérapie, kinésiologie,  
orthophonie, coaching sportif,  
psychomotricité, kinésithérapie,  
cours de Pilates...

## Permanences

### En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire.  
Le samedi matin sur rendez-vous :  
04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée  
à l'urbanisme et à l'aménagement de  
l'espace.  
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4<sup>ème</sup> adjoint, délégué  
à la sécurité publique et routière, à la  
police municipale, à la vidéoprotection  
et aux anciens combattants.  
Sur rendez-vous au : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au  
développement économique et  
commercial, à l'emploi, à l'agriculture  
et l'espace public.  
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 37

### Au centre communal d'action sociale

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action  
sociale  
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil  
départemental 13**  
Sur rendez-vous : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et  
fiscalité et conciliateur de justice**  
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Mission locale**  
Sur rendez-vous : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap**  
Sur rendez-vous : 0 800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi**  
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et  
des éducateurs**  
Sur rendez-vous : 04 42 59 64 53

### • UFC Que Choisir

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis matin du mois de  
9h à 12h sur rdv au 04 42 93 74 57

### Autres permanences

- **Voisins vigilants : 04 42 54 93 18**
- **Opération tranquillité vacances :**  
04 42 54 93 40
- **Huissier de justice : 04 42 67 11 51**
- **Architecte Conseil du CAUE 13 :**  
chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois, l'après-midi  
au service urbanisme de la mairie au  
Pôle aménagement – 302 rue de la  
gare - Immeuble l'Ombrière, rez-de-  
chaussée, Bât. C - Sur rendez-vous :  
04 42 54 93 16

### À la salle Lou Triboulet

- **Notaire :** le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois  
de 9h30 à 12h

## Pharmacies de garde

### Calendrier

#### AVRIL

- DIMANCHE 2  
Pharmacie de PEYROLLES
- DIMANCHE 9  
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- LUNDI 10  
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 16  
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 23  
Pharmacie de LA TOULOUBRE
- DIMANCHE 30  
Pharmacie LEONARDO

#### MAI

- LUNDI 1<sup>ER</sup>  
Pharmacie DU SOLEIL
- DIMANCHE 7  
Pharmacie TROCELLO
- LUNDI 8  
Pharmacie des LOGISSONS
- DIMANCHE 14  
Pharmacie de PUYRICARD
- JEUDI 18  
Pharmacie NATURESSENCE
- DIMANCHE 21  
Pharmacie de PEYROLLES

- DIMANCHE 28  
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- LUNDI 29  
Pharmacie POUSSARDIN

#### JUIN

- DIMANCHE 4  
Pharmacie de JOUQUES
- VENDREDI 11  
Pharmacie de LA TOULOUBRE
- DIMANCHE 18  
Pharmacie LEONARDO
- DIMANCHE 25  
Pharmacie DU SOLEIL

### Coordonnées

**Pharmacie DU SOLEIL**  
56, rue Maurice Plantier  
13770 VENELLES  
04 42 54 70 34

**Pharmacie DES LOGISSONS**  
100, av. des Logissons  
13770 VENELLES  
04 42 54 27 42

**Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL**  
Résidence Village Soleil  
3500, route du Puy-Sainte-Réparate  
13540 PUYRICARD  
04 42 92 04 10

**Pharmacie LA TOULOUBRE**  
Parc de la Rostolane  
50, place Waldeck Rousseau  
13540 PUYRICARD  
04 42 92 18 19

**Pharmacie de PUYRICARD**  
2, chemin des écoles  
13540 PUYRICARD  
04 42 92 10 45

**Pharmacie LEONARDO ET POPPE**  
4, avenue du Cours  
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE  
04 42 61 95 43

**Pharmacie NATURESSENCE**  
563, route du Puy-Ste-Réparate  
04 42 21 76 50

**Pharmacie TROCELLO**  
9, avenue de la Bourgade  
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE  
04 42 61 96 69

**Pharmacie POUSSARDIN**  
1, av. de la Pourane  
13650 MEYRARGUES  
04 42 57 50 16

**Pharmacie AMORETTI**  
24, Route Nationale  
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE  
04 42 57 80 39

**Pharmacie MENARD/BOUARD**  
1, bd. du Réal  
13490 JOUQUES  
04 42 67 62 40

## Collecte et recyclage des déchets



Collecte en porte à porte :  
pensez à sortir votre  
bac la veille au soir !

#### Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols,  
Fontcuberte, Centre-Ville,  
Hauts-le-Venelles, Gendarmerie,  
Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables  
> 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères  
> Lundi et vendredi

#### Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,  
Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables  
> 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères  
> Mardi et samedi

➕ *Le calendrier détaillé des jours  
de collecte est disponible sur  
venelles.fr (> Venelles au  
quotidien > Propreté/déchets)*

**LE REFLEXE « RECYCLETTE » ! - aux abords des écoles Marcel Pagnol  
et des Cabassols, venez recycler vos petits objets tels que : stylos,  
capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils  
électroniques, bouchons.**

### Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les  
Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des  
logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

### Ramassage des encombrants

**Le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois**, un service de ramassage des encombrants est  
à votre disposition - 04 42 91 49 00

Carnet

Naissances

Mattéo GAUBY né le 12 octobre 2022  
 Axel MULATTIERI né le 13 décembre 2022  
 Joy MULATTIERI née le 13 décembre 2022  
 Léon MICHELIN PROSPÉRI né le 3 janvier 2023



Prunella PILATO née le 11 janvier 2023  
 Mona LAUNAY FARNET née le 16 janvier 2023  
 Adam CRISTIANO né le 19 janvier 2023  
 Paul-Louis AMMON né le 1er Février 2023  
 Mael LETERME né le 2 février 2023  
 Hugo JOURDAN CASTELLAS né le 16 février 2023

Décès

Michele MONNEREAU vve LAMOTTE décédée le 25 septembre 2022  
 Yvette BOUISSON ép GILLES décédée le 1 décembre 2022  
 Antoine GIORGETTI décédé le 2 décembre 2022  
 Roland DESTRIEZ décédé le 7 décembre 2022  
 Sivaly ABHAY vve SOUVANLASY décédée le 23 décembre 2022  
 Céline GARCIA vve ROUELLE décédée le 29 décembre 2022  
 Helen BLANC décédée le 29 décembre 2022  
 Bernard GAUDIN décédé le 1er janvier 2023

Christian GUGES décédé le 11 janvier 2023  
 Eric TORNOS décédé le 11 janvier 2023  
 Gisèle LANTZ vve SOLLIER décédée le 13 janvier 2023  
 Yvette BEURNEZ vve FINKELSTEIN décédée le 16 janvier 2023  
 Marie ESCOLANO vve BLASQUES décédée le 19 janvier 2023  
 Roger MORENO décédé le 31 janvier 2023  
 Pierre BLANC décédé le 1er février 2023  
 Garance BOYER décédée le 1er février 2023  
 Jean RAVIER décédé le 5 février 2023  
 Françoise COURNILLE vve BIANCHI décédée le 15 février 2023



Hommmages

Garance



Garance, petit cœur, tu nous as quittés bien trop tôt, bien trop vite.  
 Merci pour ces quatre années et cette incroyable complicité que tu nous as offerte.  
 Grâce à toi, nous avons appris à apprécier les choses simples de la vie.  
 Nous garderons en souvenir ton sourire, ta joie de vivre et ta force face à la maladie.  
 Merci à toutes les personnes qui ont aidé notre petite puce à s'épanouir.  
 Un grand merci à nos infirmières, sa kiné et à toute l'équipe enseignante de la maternelle du Centre. Un immense merci à Sara, sa nounou, son AESH, sa Tata d'amour.  
 Papa et Maman qui t'aiment.

Jean Devésa, l'ancien combattant investi

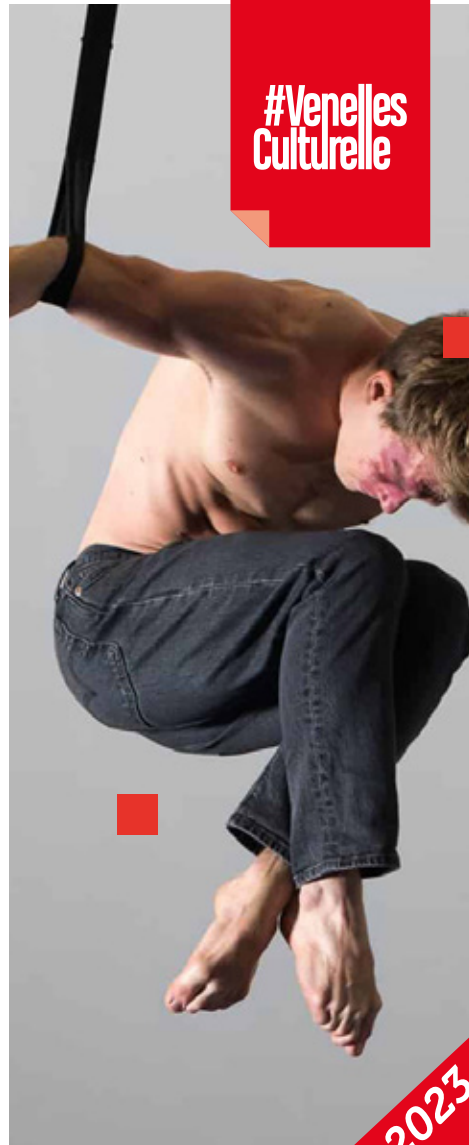
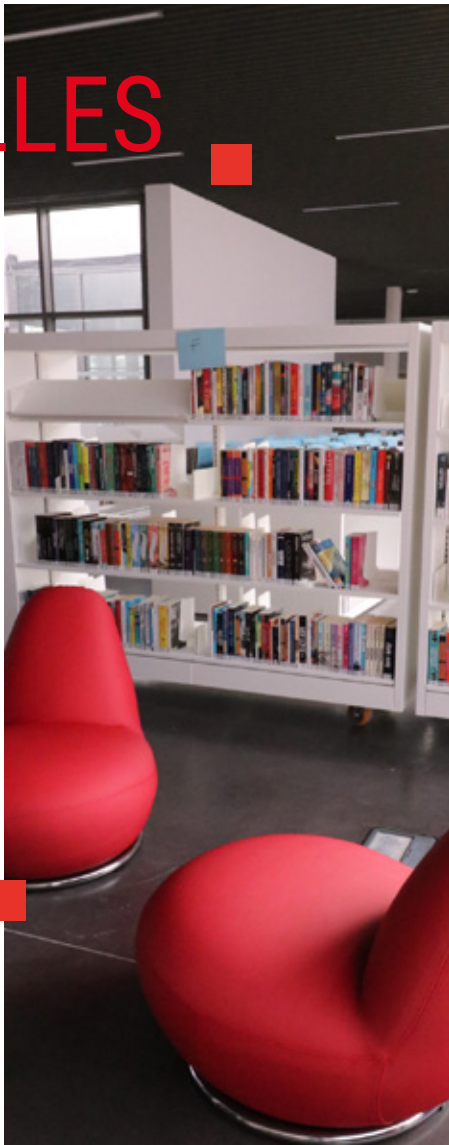
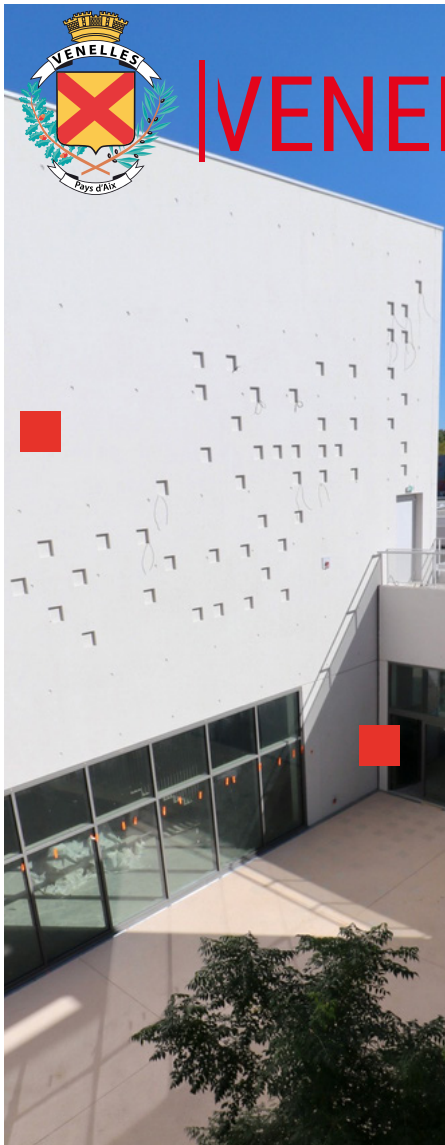
Jean Devésa nous a quittés le 22 février à 83 ans.

Depuis 1979 il était investi pleinement dans la section locale de l'Union Nationale des Combattants : ce sont 44 ans de sa vie tournés vers la mémoire collective, la défense des valeurs d'engagement et d'honneur. Secrétaire de section pendant 20 ans, président actif de 2006 à 2016 et de 2020 au 21 février 2023, après deux ans de vice-présidence, monsieur Devésa a également contribué à fédérer les anciens Combattants de l'UNC au travers de sorties et activités. Il a aussi eu à cœur de perpétuer notre Histoire et la mémoire de tous ceux qui ont combattu pour notre patrie. Grâce à lui, nous pouvons retrouver au sein des locaux de l'UNC à Venelles plusieurs archives remises en lumière dans cet espace « musée ».

Nous le remercions infiniment pour son implication et son action. Le Maire, l'ensemble du Conseil municipal et les employés municipaux adressent à son épouse, sa famille et ses proches leurs très sincères condoléances.

Les obsèques de Jean Devésa se sont déroulées le 28 février en l'église St Hippolyte de Venelles.





#Venelles  
Culturelle

2023

# INAUGURATION PÔLE CULTUREL

Sam. 1<sup>er</sup> avril 2023 | 14h

 **L'ÉTINCELLE**  
PÔLE CULTUREL

 [venelles.fr](http://venelles.fr)